

Objet : Championnats Régionaux par équipes de Beach Tennis 2025

Madame la Présidente, Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Capitaines,

Aix en Provence, le mardi 21 janvier 2025

C'est avec un grand plaisir que nous vous faisons parvenir toutes les informations concernant la troisième édition des **Championnats Régionaux par Equipes de Beach Tennis** de la Ligue Provence- Alpes-Côte d'Azur.

Préambule

La Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur va lancer ses championnats par équipes de Beach Tennis, directement sur ses installations, en proposant à tous les clubs (possédant ou pas des terrains) de venir découvrir la pratique et s'affronter sur le sable d'Aix en Provence, le week-end du **26 et 27 Avril 2025**.

Organisation du Championnat

Ce dernier sera homologué comme un **BT250 pour les Jeunes U14/U18 et un BT500 pour les Seniors**. L'objectif principal, en plus d'attribuer des points pour le classement Beach Tennis, est de cultiver un esprit « club ».

Création et formation des équipes

Tous les clubs et structures habilités pourront engager une équipe.

Pour participer aux championnats par équipes Beach Tennis :

- Les joueurs doivent être titulaires d'une licence FFT pour la saison 2025, Multi raquettes ou Beach Tennis
- Afin de permettre la constitution d'équipes, les joueurs non issus du club sont autorisés, s'ils sont titulaires d'une licence FFT Saison 2025, à participer avec un autre club **de la même ligue** que celle dans laquelle ils sont licenciés.

Les équipes représentent un club ; mais l'ensemble des personnes qui composent l'équipe n'a pas l'obligation d'être issue du même club.

Il faut que sur l'équipe de 4 ou 6 joueurs, au moins 50% fasse parti du club représenté, soit pour une équipe :

- Composée de 4 personnes = mini. 2 personnes licenciées dans le club représenté
- Composée de 6 personnes = mini. 3 personnes licenciées dans le club représenté
- Composé de 5 personnes = mini. 3 personnes licenciées dans le club représenté

Si l'équipe de 4 est composée de 2 joueurs d'un même club et les 2 autres d'un autre même club, c'est le club qui règlera l'inscription qui sera représenté.

Si l'équipe de 6 est composée de 3 joueurs d'un même club et les 3 autres d'un autre même club, c'est le club qui règlera l'inscription qui sera représenté.

La composition des équipes de 4, 5 ou 6 est encadrée pour les personnes non-UE. Une équipe sera limitée à 1 joueur non-UE sur la feuille de composition d'une équipe (définition d'un joueur non-UE, art. 100 des RS de la FFT).

Il n'y a pas de limite pour les joueurs UE et hors UE (art. 98 et 99 des RS de la FFT) dans la composition des équipes.

Attention

- La participation à une compétition Beach Tennis par équipes pour un club donné, n'aura pas d'incidence sur le statut sportif du joueur pour les Championnats par Equipes « Tennis ». En conséquence, un même joueur pourra représenter un club « A » pour les compétitions de Beach Tennis et un club « B » pour les Compétitions de Tennis. Les deux clubs devront se trouver au sein de la Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur, peu importe le Comité Départemental d'appartenance.

Chaque équipe est composée de **4 joueurs minimum (2 hommes et 2 femmes)**. Le jour de la rencontre au maximum **6 joueurs (3 hommes et 3 femmes)** pourront jouer par rencontre.

Pour le moment, pas de catégorie senior +45 ans DM et DD qui peuvent jouer en seniors, ni de catégories jeunes U12 et U16 qui peuvent jouer en catégories d'âge supérieures jeunes, selon le même cadre obligatoire pour les jeunes U12 et U16 pour les tournois.

		TOURNOIS*				
CATEGORIE D'AGE	U12	U14	U16	U18	SENIORS	
U10						
U12					 BT25 BT100 BT250 (maxi. 3)	
U14						
U16						
U18						

*Uniquement valable pour les tournois et non pour les championnats



Compétition autorisée



Compétition non-autorisée



Compétition possible avec un CMNCP Beach tennis, de moins d'un an, fait par un médecin du sport (art. 201 / RS FFT)

Voici le détail concernant l'organisation de ce championnat :

- **Championnat par équipes Beach Tennis :**

- ✓ **Rencontres :** 3 doubles (4 joueurs au minimum pour disputer la rencontre, les joueurs ont le droit de jouer plusieurs doubles).
- ✓ **Format du double mixte :** Format 3 (2 sets à 4 jeux avec point décisif, jeu décisif à 4-4, 3ème set = Super Jeu Décisif à 10 points) avec **service par en bas pour les messieurs.**
- ✓ **Format du double Monsieur et du double Dames pour les matchs de consolante :** Format 3 (2 sets à 4 jeux avec point décisif, jeu décisif à 4-4, 3ème set = Super Jeu Décisif à 10 points).
- ✓ **Le format 4 sera utilisé pour le Tableau Final de la division 1** (2 sets à 6 jeux avec point décisif, jeu décisif à 6-6, 3ème set = Super Jeu Décisif à 10 points).

Ainsi, que votre équipe soit composée de 4 ou de 6 joueurs, si vos épreuves par équipes se déroulent sur une seule journée, chaque joueur ne pourra pas disputer plus de 5 matchs, qu'ils soient en double messieurs (DM), double dames (DD) ou en double mixte (DX).

Avant le début de la rencontre, chaque capitaine d'équipe remet au juge-arbitre la composition de deux doubles, en respectant le classement Beach Tennis.

- L'ordre des matchs se fait de la manière suivante :
 1. Double Dames (DD)
 2. Double Messieurs (DM)
 3. Double Mixte (DX)Le double mixte doit toujours se jouer après le DM et DD.

Une victoire en double attribue **1 point** à l'équipe gagnante.

Inscriptions de plusieurs équipes

Un même club peut inscrire plusieurs équipes dans le championnat Beach Tennis. Les règles à respecter sont les suivantes :

- L'équipe n°1 aura un meilleur poids que l'équipe n°2 et etc.
- Un joueur ne peut appartenir qu'à une seule équipe et ne peut pas jouer pendant la compétition pour une autre équipe de son club.

Calendrier et Horaires

Les Championnats par équipes sont prévus le Week-End du **26 et 27 Avril 2025.**

Pour les Championnats par équipes Seniors :

- Les 8 meilleures équipes seront retenues pour participer en division 1,
- Les 8 suivantes seront retenues pour une division 2,
- Les 6 dernières seront retenues pour une division 3 durant le week-end.

Pour les Championnats par équipes Jeunes U14/U18 :

- Les équipes seront retenues pour participer en division 1

En fonction du nombre équipes inscrites, cette répartition peut être amené à évoluer.



Les clubs qui s'inscrivent doivent être disponibles sur les deux jours. La Commission Régionale Beach-Tennis indiquera ensuite si les Championnats se jouent le 26 ou le 27 Avril 2025 (En fonction du nombre d'inscrits et de la météo). La sélection sera établie en fonction du poids des équipes et de la localisation des clubs afin d'avoir une bonne représentativité de l'ensemble du territoire.

Courts

Les championnats se joueront sur **quatre courts** (extérieurs).

Inscription des équipes

L'inscription des équipes est à faire sur le formulaire en ligne suivant : <https://forms.office.com/e/HnZibqXn6R>

Le droit d'inscription sera de **49 €** par équipe engagée. Le règlement sera prélevé directement sur le compte du club (le même que celui des licences).

Deadline : Inscription avant le 15 février 2025

Juge-Arbitre

Les rencontres des Championnats par équipes de Beach Tennis seront dirigées par Jerome LOPEZ possédant une qualification de **JAE2 minimum, désigné par la Commission Régionale d'Arbitrage de la Ligue PACA.**

Classements

Le classement de Beach Tennis est mensuel et sous forme de Ranking (1 à N). Ce dernier est à appliquer **automatiquement et immédiatement** dès sa publication pour les rencontres à venir.

En effet, le Juge-Arbitre devra être en mesure de contrôler votre classement. Le classement n'est pas visible sur la licence mais peut être consulté sur le lien suivant : <https://www.fft.fr/competition/beach-tennis/classement-assimilations-et-surclassement-jeunes-bt>

La répartition des points marqués pour le calcul du classement Beach Tennis sera le suivant :

Championnats par Equipes Seniors :

Rang	Division 1	Division 2	Division 3
Vainqueur	500	95	47
Finaliste	350	87	45
3 ^{ème}	270	82	42
4 ^{ème}	210	75	40
5 ^{ème}	175	70	37
6 ^{ème}	150	65	35
7 ^{ème}	130	60	34
8 ^{ème}	105	52	33



Championnats par Equipes Jeunes U14/U18 :

Rang	Division 1
Vainqueur	250
Finaliste	175
3 ^{ème}	140
4 ^{ème}	105
5 ^{ème}	88
6 ^{ème}	76
7 ^{ème}	65
8 ^{ème}	52

A noter cependant, qu'il sera nécessaire de jouer au moins une rencontre afin de marquer des points.

Phase Inter-régionales :

Dans chaque catégorie (U14, U18, et Seniors), le vainqueur et le finaliste seront qualifiés pour la phase inter-régionale, prévue les 28 et 29 juin. Le lieu reste à confirmer. Référence : Championnat par équipes BT 2025.

Votre contact à la Ligue de Provence-Alpes-Côte d'Azur est le Service Compétitions (competitions.paca@fft.fr), ils pourront répondre à vos éventuelles interrogations et transmettront les demandes spécifiques à la Commission Régionale.

Bien sportivement,

Denis POUJADE
Président de la Commission Régionale Beach Tennis

